

VETE1BA

2015 - 2016

Bachelier en médecine vétérinaire

A Louvain-la-Neuve - 180 crédits - 3 années - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **NON** - Stage : **OUI**Activités en anglais: **OUI** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **NON**Domaine d'études principal : **Sciences vétérinaires**Organisé par: **Faculté des sciences (SC)**Code du programme: **vete1ba** - Cadre francophone de certification (CFC): 6**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	4
- Programme détaillé	5
- Programme par matière	5
- Prérequis entre cours	8
- Cours et acquis d'apprentissage du programme	8
- Programme type	8
- VETE1BA - 1er bloc annuel	8
- VETE1BA - 2e bloc annuel	10
- VETE1BA - 3e bloc annuel	11
Informations diverses	13
- Conditions d'admission	13
- Pédagogie	15
- Evaluation au cours de la formation	15
- Mobilité et internationalisation	15
- Formations ultérieures accessibles	15
- Gestion et contacts	15

VETE1BA - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

La formation en médecine vétérinaire comporte deux cycles d'études : trois années de programme de bachelier et trois années de master. En médecine vétérinaire, l'UCL n'organise que le programme de bachelier.

Votre profil

Le médecin vétérinaire est avant tout un scientifique au service de la santé animale.

Spécialiste de la médecine des animaux domestiques (d'élevage ou de compagnie), il veille à la qualité de tous les produits et sous-produits d'animaux consommés par la population, depuis les conditions d'élevage des animaux jusqu'à l'assiette du consommateur.

Votre futur job

La grande majorité des diplômés s'orientent vers la pratique de la médecine vétérinaire, que ce soit des animaux de production ou des animaux de compagnie. Les vétérinaires travaillent de plus en plus en association. Le secteur privé recrute régulièrement des vétérinaires soit pour la recherche ou le développement de nouveaux produits, soit pour des activités du secteur technico-commercial.

La recherche offre également des postes aux vétérinaires, ainsi que le secteur de l'élevage, de la sécurité alimentaire et de la surveillance des épidémies.

Votre programme

La première année est centrée sur l'acquisition du socle de compétences en sciences (chimie, biologie, mathématiques et physique). Vous entamerez la formation spécialisée par l'étude de l'anatomie comparée et de la botanique appliquée.

Les deuxième et troisième années comprennent une proportion grandissante de cours particuliers à la filière et qui vous préparent aux matières spécialisées des années de master (Université de Liège). Leur objectif est l'acquisition d'une connaissance approfondie des différents aspects de la biologie des principaux animaux domestiques sains (cheval, bovin, ovin, carnivores, porc et oiseaux).

Une fois bachelier, vous poursuivrez votre formation par le Master en médecine vétérinaire organisé par l'Université de Liège ou d'autres universités européennes.

VETE1BA - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Vision du diplômé

Acquérir les connaissances générales et disciplinaires ainsi que les compétences personnelles et relationnelles nécessaires à la formation proposée en master en médecine vétérinaire afin de devenir un scientifique spécialiste de la santé et du bien-être animal, tel est le défi proposé à l'étudiant bachelier en médecine vétérinaire.

Le bachelier maîtrisera d'abord les principes généraux des sciences fondamentales (biologie, chimie, physique et mathématiques) nécessaires à la compréhension des processus complexes qui président au fonctionnement d'un animal en bonne santé, processus qu'il étudiera ensuite de manière structurée, critique et surtout multidisciplinaire (morphologie, physiologie, biochimie, immunologie,...).

Le bachelier améliorera ses compétences personnelles telles que sa capacité à étudier, à s'auto-évaluer, à s'adapter, à planifier une tâche, à gérer son temps mais développera également ses compétences relationnelles comme la capacité à travailler en groupe, à communiquer, à dialoguer.

Au terme du programme de bachelier en médecine vétérinaire, l'étudiant sera capable d'aborder la formation de master en médecine vétérinaire par l'acquisition d'une vaste somme de connaissances théoriques et pratiques relatives aux espèces d'animaux de compagnie et de production ainsi que par sa capacité à utiliser et appliquer ses connaissances dans la réalisation de la démarche diagnostique enseignée en master et utilisée au cours de sa vie professionnelle.

Au terme de ce programme, le diplômé est capable de :

1. Maîtriser et utiliser les principaux concepts des sciences fondamentales et disciplinaires nécessaires à la compréhension de la complexité d'un être vivant.

1.1. Démontrer une compréhension approfondie des concepts de base des sciences fondamentales :

1.1.1. organiser, par l'étude des concepts fondamentaux de la biologie, ses connaissances disciplinaires dans une perspective évolutionniste et centrées sur l'organisme animal.

1.1.2. maîtriser, en chimie générale et en chimie organique, la dimension moléculaire de la matière vivante, prérequis indispensable à l'étude de son fonctionnement normal ou anormal.

1.1.3. maîtriser, en physique et en mathématiques générales, les lois fondamentales de l'univers qui président à tout phénomène, y compris celui de la vie, mais également, plus encore que par l'étude des autres matières, se confronter à la rigueur du raisonnement logique de la démarche scientifique.

1.1.4. développer, par les probabilités et les statistiques, un esprit d'analyse critique, la maîtrise du raisonnement par hypothèse ainsi que la compréhension et l'interprétation d'un résultat statistique.

1.2. Intégrer les principales notions des sciences disciplinaires relatives aux espèces d'animaux de compagnie et d'animaux de production

1.2.1. En morphologie, faire preuve d'une connaissance approfondie de l'anatomie normale, y compris de son aspect radiologique ; de l'histologie normale des tissus et des organes.

1.2.2. En embryologie, connaître et comprendre les aspects importants en clinique du développement de l'embryon depuis la fécondation jusqu'à la naissance.

1.2.3. En physiologie, décrire précisément le fonctionnement et la régulation des différents systèmes d'organes qui composent un animal, y compris le système immunitaire.

1.2.4. En biochimie, identifier les composants biochimiques de la matière vivante ainsi que spécifier leurs voies de synthèse et de dégradation.

1.2.5. Intégrer les exigences en termes de gestion, de nutrition, d'environnement et de besoins éthologiques des espèces d'animaux de compagnie et d'animaux de production dont il connaîtra les différentes races.

1.2.6. Maîtriser également les bases de la génétique moléculaire et factorielle.

1.2.7. Connaître les caractéristiques générales des principales familles d'agents pathogènes (bactéries, virus, parasites) et les grands principes de leur virulence, prophylaxie et thérapeutique comme prérequis à l'étude des maladies infectieuses étudiées en master.

1.2.8. Prendre conscience des enjeux que pose la santé animale dans le cadre de la protection de la santé publique et de celle de l'environnement, se former à la démarche clinique du diagnostic.

2. Mobiliser les aptitudes méthodologiques exigées par le niveau universitaire du programme d'étude et le niveau de l'exercice de la profession de médecin vétérinaire

2.1. Comprendre et intégrer un savoir avec rigueur, précision et analyse critique.

2.2. Mesurer son niveau de maîtrise d'un sujet ou d'une matière et approfondir par lui-même un domaine abordé au cours du programme.

2.3. Rechercher avec méthode des informations scientifiques valides et pertinentes, se livrer à leur analyse critique et à leur synthèse.

2.4. Utiliser ces informations pour proposer des solutions à des problématiques scientifiques, sociales ou éthiques.

2.5. Organiser et gérer son temps de travail.

2.6. Structurer et argumenter un raisonnement scientifique.

2.7. Etablir les liens verticaux et transversaux unissant les différents enseignements et concepts afin d'aborder l'animal et son (dys-)fonctionnement dans son ensemble.

3. Travailler en équipe et développer ses habilités relationnelles

3.1. Prendre des décisions éclairées et partagées, écouter, respecter chacun, développer une argumentation cohérente et établir un débat constructif dans le cadre de travaux en groupes.

3.2. Collaborer, dialoguer voire diriger un petit groupe de travail.

3.3. Accroître son sens des responsabilités et sa capacité à gérer et organiser un projet.

4. Maîtriser les techniques expérimentales générales des sciences fondamentales et des matières disciplinaires.

4.1. Manipuler convenablement les instruments, la vaisselle et les réactifs lors des différents laboratoires de sciences fondamentales (chimie, biologie et physique).

4.2. Utiliser correctement les microscopes, les différentes loupes, les principaux instruments de dissection, les instruments de mesure, de prélèvement, d'analyse, etc ... des enseignements disciplinaires.

4.3. Décrire et appliquer rigoureusement les normes de sécurité et d'hygiène relatives à ces instruments et aux techniques d'analyse et de dissection.

5. Approcher et procéder aux manipulations de base des espèces d'animaux de compagnie et d'animaux de production.

5.1. Maîtriser sans crainte l'abord et le contact physique avec l'animal domestique.

5.2. Prodiquer les soins élémentaires (propreté et alimentation) et appliquer les normes d'hygiène adaptées à chaque espèce.

5.3. Formuler des conseils généraux sur l'entretien et la gestion de ces espèces.

5.4. Etre préparé à aborder efficacement en master la contention de l'animal malade et les soins à lui apporter.

6. Communiquer efficacement et convaincre

6.1. Communiquer en français, oralement ou par écrit :

6.1.1. Exprimer poliment et précisément à différents types de personnes son opinion sur des sujets relevant de la vie courante, de la santé et de la gestion animales.

6.1.2. Adapter son discours au niveau de connaissance de son interlocuteur, y compris à propos de sujets complexes relevant de son domaine de compétence.

6.2. Communiquer en anglais :

6.2.1. Exploiter par lui-même des documents d'ordre général relatifs aux sciences de base et plus complexes et spécialisés en relation avec les matières disciplinaires (niveau C1 de l'échelle européenne CECRL).

6.2.2. Comprendre l'essentiel de la langue anglaise écrite et orale dans un contexte essentiellement professionnel (niveau C1 CECRL).

6.2.3. S'exprimer oralement et interagir de manière simple sur les sujets généraux ou relevant de ses enseignements disciplinaires (niveau B2 CECRL).

6.2.4. Ecrire de façon simple et cohérente sur des sujets d'ordre général ou relevant de ses enseignements disciplinaires (niveau B2 CECRL).

7. Faire preuve d'un sens développé de la responsabilité envers la société, du devoir et de conscience professionnelle.

7.1. Agir en accord avec les règlements, la déontologie et l'éthique.

7.2. Faire constamment preuve du désir d'apprendre.

7.3. Devenir progressivement, dès son entrée à l'Université, le principal acteur de sa propre formation en développant les acquis d'apprentissage précités de façon de plus en plus autonome.

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme des cours de ces trois années comprend un ensemble complet d'enseignements qui relèvent des sciences de base (biologie, chimie, mathématiques, physique), de la philosophie, des sciences communes aux différentes filières du " vivant " (biochimie, génétique, biostatistique, microbiologie, immunologie, histologie générale, etc.) et de sciences plus spécifiquement vétérinaires

(anatomie, embryologie, physiologie, histologie, éthologie des animaux domestiques, ethnographie, biologie végétale appliquée à l'élevage, etc.).

La proportion d'enseignements spécifiquement vétérinaires augmente au cours des trois années du programme de bachelier.

Dans le contexte du plan langues, chaque année contient un bloc d'anglais. Le dernier, en 3ème année, comporte la présentation d'un séminaire en anglais sur un thème biologique.

VETE1BA Programme détaillé

PROGRAMME PAR MATIÈRE

Bloc
annuel
1 2 3

o Biologie (15 crédits)

○ LBIO1111	Biologie cellulaire et introduction aux procaryotes, protistes et mycètes;	André Lejeune	37.5h +18h	5 Crédits	1q	x			
○ LBIO1112A	Biologie animale	N.	30h+10h	3 Crédits	2q	x			
○ LVET1111	Biologie végétale appliquée à l'élevage	André Moens	22.5h +15h	3 Crédits	2q	x			
○ LVET1312	Ecologie appliquée aux animaux domestiques 🟡	Jean-François Cabaroux, Isabelle Donnay (coord.)	30h+12h	4 Crédits	2q				x

o Physique (18 crédits)

○ LPHY1114	Physique générale et éléments de mathématique 1	Thierry Delbar	45h+45h	9 Crédits	1q	x			
○ LPHY1115	Physique générale et éléments de mathématique 2	Thierry Delbar	45h+45h	9 Crédits	2q	x			

o Chimie et biochimie (22 crédits)

○ LCHM1113	Chimie générale	Yann Garcia, Alexandru Vlad	45h+45h	8 Crédits	1q	x			
○ LCHM1142	Chimie organique	Jean-François Gohy	45h+45h	8 Crédits	2q	x			
○ LCHM1271V	Eléments de biochimie 🟡	Patrice Soumillion	20h	2 Crédits	1q		x		
○ LCHM1371B	Biochimie métabolique 🟡	Yves-Jacques Schneider	30h+15h	4 Crédits	2q		x		

o Anatomie et Embryologie (28 crédits)

○ LVET1141	Anatomie des animaux domestiques I	André Moens	45h +37.5h	8 Crédits	2q	x			
○ LVET1241A	Anatomie des animaux domestiques II (1e partie) 🟡	André Moens	40h+35h	6 Crédits	1q		x		
○ LVET1241B	Anatomie des animaux domestiques II (2e partie) 🟡	André Moens	35h+40h	7 Crédits	2q		x		
○ LVETE1250	Embryologie des animaux domestiques 🟡	André Moens	30h+4h	4 Crédits	1q		x		
○ LVETE1342	Anatomie des animaux domestiques 🟡	André Moens	22.5h +22.5h	3 Crédits	2q				x

o Biochimie, physiologie et histologie animales (39 crédits)

○ LBIO1232A	Physiologie et histologie animales : histologie 🟡	Bernard Knoop	20h+20h	4 Crédits	1q		x		
-------------	---------------------------------------------------	---------------	---------	-----------	----	--	---	--	--

						Bloc annuel		
						1	2	3
○ LVETE1390	Histologie spéciale et des animaux domestiques	Françoise Gofflot	45h+60h	8 Crédits	1q			x
○ LBAL2102F	Biochimie physiologique et nutritionnelle: parties 1, 2 et 3	Yvan Larondelle, Yves-Jacques Schneider	24h	2 Crédits	1q			x
○ LVET1295	Biologie cellulaire animale	Bernard Knoops, Yves-Jacques Schneider	22.5h	3 Crédits	2q		x	
○ LVET1296	Physiologie générale	Isabelle Donnay	22.5h+6h	3 Crédits	2q		x	
○ LBIO1338	Travaux pratiques intégrés de physiologie, histologie et biochimie animales	Bernard Knoops, Jean-François Rees (coord.), Yves-Jacques Schneider	0h+22.5h	2 Crédits	2q			x
○ LVET1374	Physiologie digestive et nutrition des animaux domestiques	Cathy Debier, Yvan Larondelle	60h+4h	6 Crédits	2q			x
○ LVETE1373A	Physiologie des animaux domestiques : endocrinologie et reproduction	Isabelle Donnay	45h+9h	5 Crédits	1q			x
○ LVETE1373B	Physiologie des animaux domestiques : physiologie cardiovasculaire, rénale et respiratoire	Isabelle Donnay	45h+15h	6 Crédits	1q			x

○ Biostatistique (7 crédits)

○ LVETE1262	Biostatistique	Gaël de Lannoy (suppléante) Catherine Legrand, Catherine Legrand	45h+30h	7 Crédits	1q		x	
-------------	----------------	------------------------------------------------------------------------	---------	-----------	----	--	---	--

○ Immunologie (7 crédits)

○ LBIO1335	Immunologie	Jean-Paul Dehoux	25h+15h	4 Crédits	1q		x	
○ LVET1243	Epidémiologie et initiation à la santé publique vétérinaire	Jean-Paul Dehoux, Isabelle Donnay (coord.)	25h+4h	3 Crédits	2q		x	

○ Microbiologie (8 crédits)

○ LBIO1311	Microbiologie et virologie	Claude Bragard, Pierre Wattiau	40h+15h	5 Crédits	1q			x
○ LVET1311	Parasitologie et mycologie	Isabelle Donnay (coord.), Tanguy Marcotty	25h+7h	3 Crédits	2q			x

○ Ethologie (4 crédits)

○ LVETE1230	Ethologie des animaux domestiques	Marc Vandenneede	30h+15h	4 Crédits	2q		x	
-------------	-----------------------------------	------------------	---------	-----------	----	--	---	--

○ Génétique (5 crédits)

○ LBIR1322	Génétique générale	Philippe Baret	45h+15h	5 Crédits	2q			x
------------	--------------------	----------------	---------	-----------	----	--	--	---

○ Ethnographie (6 crédits)

○ LVET1280	Ethnographie et appréciation des animaux domestiques	Christophe Boccart, Marc Vandenneede	45h+20h	6 Crédits	2q		x	
------------	------------------------------------------------------	-----------------------------------------	---------	-----------	----	--	---	--

○ Philosophie (2 crédits)

○ LSC1120	Notions de philosophie	Bernard Feltz	30h	2 Crédits	1q	x		
-----------	------------------------	---------------	-----	-----------	----	---	--	--

Bloc
annuel

1 2 3

o Informatique (2 crédits)

o LSC1181V	Informatique et recherche documentaire	Marie-Anne Van Hove	10h+10h	2 Crédits	1q	x			
------------	----------------------------------------	---------------------	---------	-----------	----	---	--	--	--

o Séminaires et exercices intégrés (7 crédits)

o LVETE1300	Integrated Seminars	André Moens (coord.), René Rezsohazy, Patrice Soumillion, Renate Wesselingh	0h+25h	2 Crédits	2q				x
o LVETE1381	Exercices d'intégration	Cathy Debier, Jean-Paul Dehoux, Isabelle Donnay (coord.), Françoise Gofflot, Bernard Knoops, Yvan Larondelle, André Moens, René Rezsohazy	0h+50h	5 Crédits	2q				x

o Anglais (8 crédits)

o LANG1861	English: reading and listening comprehension of scientific texts	Ahmed Adriouche (coord.), Catherine Avery (supplée Fanny Desterbecq), Fanny Desterbecq, Sandrine Meirlaen (supplée Charlotte Peters), Charlotte Peters, Annick Sonck (coord.)	10h	3 Crédits	2q	x			
o LANG1862	English: reading and listening comprehension of scientific texts	Ahmed Adriouche (coord.), Isabelle Druant, Sandrine Meirlaen (supplée Isabelle Druant), Annick Sonck, Anne-Julie Toubeau (supplée Isabelle Druant)	30h	3 Crédits	1q			x	
o LANG1863	Anglais interactif pour étudiants en sciences (niveau intermédiaire +)	Ahmed Adriouche (coord.), Julie Crombois (supplée Fanny Desterbecq), Fanny Desterbecq (coord.), Marielle Henriet (coord.), Susan Jackman, Sandrine Jacob (supplée Susan Jackman), Sabrina Knorr (coord.), Nevin Serbest, Colleen Starrs, Françoise Stas (coord.), Shaïma Wasfy (supplée Sabrina Knorr)	30h	2 Crédits	1 ou 2q				x

o Stage (2 crédits)

o LVET1244	Initiation à la ruralité et stage d'immersion en milieu animalier	Isabelle Donnay, André Moens	50h	2 Crédits	1 ou 2q				x
------------	-------------------------------------------------------------------	---------------------------------	-----	-----------	------------	--	--	--	---

PRÉREQUIS ENTRE COURS

Un document [prerequis-2015-vete1ba.pdf](#) précise les activités (unités d'enseignement - UE) pour lesquelles existent un ou des prérequis au sein du programme, c'est-à-dire les UE du programme dont les acquis d'apprentissage doivent être certifiés et les crédits correspondants octroyés par le jury avant inscription à cette UE.

Ces activités sont identifiées dans le programme détaillé: leur intitulé est suivi d'un carré jaune.

Le prérequis étant un préalable à l'inscription, il n'y a pas de prérequis à l'intérieur d'un bloc annuel d'un programme.

Les prérequis sont définis entre UE de blocs annuels différents et influencent donc l'ordre dans lequel l'étudiant pourra s'inscrire aux UE du programme.

En outre, lorsque le jury valide le programme individuel d'un étudiant en début d'année, il assure la cohérence du programme individuel :

- Il peut transformer un prérequis en corequis au sein d'un même bloc annuel (pour lui permettre la poursuite d'études avec une charge annuelle suffisante) ;
- Il peut imposer à l'étudiant de combiner l'inscription à deux UE distinctes qu'il considère nécessaires d'un point de vue pédagogique.

Pour plus d'information, consulter [le règlement des études et des examens](#).

COURS ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE DU PROGRAMME

Pour chaque programme de formation de l'UCL, [un référentiel d'acquis d'apprentissage](#) précise les compétences attendues de tout diplômé au terme du programme. La contribution de chaque unité d'enseignement au référentiel d'acquis d'apprentissage du programme est visible dans le document " A travers quelles unités d'enseignement, les compétences et acquis du référentiel du programme sont développés et maîtrisés par l'étudiant ?".

Le document est accessible moyennant identification avec l'identifiant global UCL [en cliquant ICI](#).

PROGRAMME TYPE

VETE1BA - 1er bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2015-2016

⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

○ Biologie

○ LBIO1111	Biologie cellulaire et introduction aux procaryotes, protistes et mycètes;	André Lejeune	37.5h +18h	5 Crédits	1q
○ LBIO1112A	Biologie animale	N.	30h+10h	3 Crédits	2q
○ LVET1111	Biologie végétale appliquée à l'élevage	André Moens	22.5h +15h	3 Crédits	2q

○ Physique

○ LPHY1114	Physique générale et éléments de mathématique 1	Thierry Delbar	45h+45h	9 Crédits	1q
○ LPHY1115	Physique générale et éléments de mathématique 2	Thierry Delbar	45h+45h	9 Crédits	2q

○ Chimie et biochimie

○ LCHM1113	Chimie générale	Yann Garcia, Alexandru Vlad	45h+45h	8 Crédits	1q
○ LCHM1142	Chimie organique	Jean-François Gohy	45h+45h	8 Crédits	2q

○ Anatomie et Embryologie

○ LVET1141	Anatomie des animaux domestiques I	André Moens	45h +37.5h	8 Crédits	2q
------------	------------------------------------	-------------	---------------	-----------	----

o Philosophie

o LSC1120	Notions de philosophie	Bernard Feltz	30h	2 Crédits	1q
-----------	------------------------	---------------	-----	-----------	----

o Informatique

o LSC1181V	Informatique et recherche documentaire	Marie-Anne Van Hove	10h+10h	2 Crédits	1q
------------	----------------------------------------	---------------------	---------	-----------	----

o Anglais

o LANG1861	English: reading and listening comprehension of scientific texts	Ahmed Adriouèche (coord.), Catherine Avery (supplée Fanny Desterbecq), Fanny Desterbecq, Sandrine Meirlaen (supplée Charlotte Peters), Charlotte Peters, Annick Sonck (coord.)	10h	3 Crédits	2q
------------	------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----	-----------	----

VETE1BA - 2e bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2015-2016

⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

○ Chimie et biochimie

○ LCHM1271V	Eléments de biochimie ■	Patrice Soumillion	20h	2 Crédits	1q
○ LCHM1371B	Biochimie métabolique ■	Yves-Jacques Schneider	30h+15h	4 Crédits	2q

○ Anatomie et Embryologie

○ LVET1241A	Anatomie des animaux domestiques II (1e partie) ■	André Moens	40h+35h	6 Crédits	1q
○ LVET1241B	Anatomie des animaux domestiques II (2e partie) ■	André Moens	35h+40h	7 Crédits	2q
○ LVETE1250	Embryologie des animaux domestiques ■	André Moens	30h+4h	4 Crédits	1q

○ Biochimie, physiologie et histologie animales

○ LBIO1232A	Physiologie et histologie animales : histologie ■	Bernard Knoops	20h+20h	4 Crédits	1q
○ LVET1295	Biologie cellulaire animale ■	Bernard Knoops, Yves-Jacques Schneider	22.5h	3 Crédits	2q
○ LVET1296	Physiologie générale ■	Isabelle Donnay	22.5h+6h	3 Crédits	2q

○ Biostatistique

○ LVETE1262	Biostatistique ■	Gaël de Lannoy (supplée Catherine Legrand), Catherine Legrand	45h+30h	7 Crédits	1q
-------------	------------------	----------------------------------------------------------------------------	---------	-----------	----

○ Immunologie

○ LBIO1335	Immunologie ■	Jean-Paul Dehoux	25h+15h	4 Crédits	1q
○ LVET1243	Epidémiologie et initiation à la santé publique vétérinaire ■	Jean-Paul Dehoux, Isabelle Donnay (coord.)	25h+4h	3 Crédits	2q

○ Ethologie

○ LVETE1230	Ethologie des animaux domestiques ■	Marc Vandenheede	30h+15h	4 Crédits	2q
-------------	-------------------------------------	------------------	---------	-----------	----

○ Ethnographie

○ LVET1280	Ethnographie et appréciation des animaux domestiques ■	Christophe Boccart, Marc Vandenheede	45h+20h	6 Crédits	2q
------------	--------------------------------------------------------	-----------------------------------------	---------	-----------	----

○ Anglais

○ LANG1862	English: reading and listening comprehension of scientific texts ■	Ahmed Adriouèche (coord.), Isabelle Druant, Sandrine Meirfaen (supplée Isabelle Druant), Annick Sonck, Anne-Julie Toubeau (supplée Isabelle Druant)	30h	3 Crédits	1q
------------	--------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----	-----------	----

VETE1BA - 3e bloc annuel

○ Obligatoire

△ Activité non dispensée en 2015-2016

⊕ Activité cyclique dispensée en 2015-2016

⊗ Au choix

⊖ Activité cyclique non dispensée en 2015-2016

■ Activité avec prérequis

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

o Biologie

○ LVET1312	Ecologie appliquée aux animaux domestiques ■	Jean-François Cabaraux, Isabelle Donnay (coord.)	30h+12h	4 Crédits	2q
------------	----------------------------------------------	--------------------------------------------------------	---------	-----------	----

o Anatomie et Embryologie

○ LVETE1342	Anatomie des animaux domestiques ■	André Moens	22.5h +22.5h	3 Crédits	2q
-------------	------------------------------------	-------------	-----------------	-----------	----

o Biochimie, physiologie et histologie animales

○ LVETE1390	Histologie spéciale et des animaux domestiques ■	Françoise Gofflot	45h+60h	8 Crédits	1q
○ LBRAL2102F	Biochimie physiologique et nutritionnelle: parties 1, 2 et 3 ■	Yvan Larondelle, Yves-Jacques Schneider	24h	2 Crédits	1q
○ LBIO1338	Travaux pratiques intégrés de physiologie, histologie et biochimie animales ■	Bernard Knoops, Jean-François Rees (coord.), Yves-Jacques Schneider	0h+22.5h	2 Crédits	2q
○ LVET1374	Physiologie digestive et nutrition des animaux domestiques ■	Cathy Debier, Yvan Larondelle	60h+4h	6 Crédits	2q
○ LVETE1373A	Physiologie des animaux domestiques : endocrinologie et reproduction ■	Isabelle Donnay	45h+9h	5 Crédits	1q
○ LVETE1373B	Physiologie des animaux domestiques : physiologie cardio-vasculaire, rénale et respiratoire	Isabelle Donnay	45h+15h	6 Crédits	1q

o Microbiologie

○ LBIO1311	Microbiologie et virologie ■	Claude Bragard, Pierre Wattiau	40h+15h	5 Crédits	1q
○ LVET1311	Parasitologie et mycologie ■	Isabelle Donnay (coord.), Tanguy Marcotty	25h+7h	3 Crédits	2q

o Génétique

○ LBIR1322	Génétique générale ■	Philippe Baret	45h+15h	5 Crédits	2q
------------	----------------------	----------------	---------	-----------	----

o Séminaires et exercices intégrés

○ LVETE1300	Integrated Seminars ■	André Moens (coord.), René Rezsóhazy, Patrice Soumillion, Renate Wesselingh	0h+25h	2 Crédits	2q
○ LVETE1381	Exercices d'intégration ■	Cathy Debier, Jean-Paul Dehoux, Isabelle Donnay (coord.), Françoise Gofflot, Bernard Knoops, Yvan Larondelle, André Moens, René Rezsóhazy	0h+50h	5 Crédits	2q

o **Anglais**

○ LANG1863	Anglais interactif pour étudiants en sciences (niveau intermédiaire +) ■	Ahmed Adriouèche (coord.), Julie Crombois (supplée Fanny Desterbecq), Fanny Desterbecq (coord.), Marielle Henriët (coord.), Susan Jackman, Sandrine Jacob (supplée Susan Jackman), Sabrina Knorr (coord.), Nevin Serbest, Colleen Starrs, Françoise Stas (coord.), Shaïma Wasfy (supplée Sabrina Knorr)	30h	2 Crédits	1 ou 2q
------------	-----------------------------------------------------------------------------	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----	-----------	---------

o **Stage**

○ LVET1244	Initiation à la ruralité et stage d'immersion en milieu animalier ■	Isabelle Donnay, André Moens	50h	2 Crédits	1 ou 2q
------------	---------------------------------------------------------------------	---------------------------------	-----	-----------	---------

VETE1BA - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Conditions générales

Sous réserve d'autres dispositions légales particulières et en vue de l'obtention du grade académique qui les sanctionne, ont accès à des études de premier cycle les étudiants qui justifient :

- 1° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré à partir de l'année scolaire 1993–1994 par un établissement d'enseignement secondaire de plein exercice ou de promotion sociale de la Communauté française le cas échéant homologué s'il a été délivré par un établissement scolaire avant le 1er janvier 2008 ou revêtu du sceau de la Communauté française s'il a été délivré après cette date, ainsi que les titulaires du même certificat délivré, à partir de l'année civile 1994, par le jury de la Communauté française;
- 2° soit du certificat d'enseignement secondaire supérieur délivré au plus tard à l'issue de l'année scolaire 1992–1993 accompagné, pour l'accès aux études de premier cycle d'un cursus de type long, du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur;
- 3° soit d'un diplôme délivré par un établissement d'enseignement supérieur en Communauté française sanctionnant un grade académique délivré en application du présent décret, soit d'un diplôme délivré par une institution universitaire ou un établissement organisant l'enseignement supérieur de plein exercice en vertu d'une législation antérieure;
- 4° soit d'un certificat ou diplôme d'enseignement supérieur délivré par un établissement d'enseignement de promotion sociale;
- 5° soit d'une attestation de succès à un des [examens d'admission](#) organisés par les établissements d'enseignement supérieur ou par un jury de la Communauté française; cette attestation donne accès aux études des secteurs, des domaines ou des cursus qu'elle indique;
- 6° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études similaire à ceux mentionnés aux littéras précédents délivré par la Communauté flamande (ce titre ne dispense pas de l'examen de maîtrise de la langue française), par la Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire;
- 7° soit d'un diplôme, titre ou certificat d'études étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux littéras 1° à 4° en application d'une législation fédérale, communautaire, européenne ou d'une convention internationale;

Remarques :

Les demandes d'équivalence doivent être introduites au plus tard le 14 juillet 2015 au [Service des équivalences](#) du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique de la Communauté française de Belgique.

Les deux titres suivants sont reconnus équivalents d'office au Certificat d'enseignement secondaire supérieur (CESS) :

- baccalauréat européen délivré par le Conseil supérieur de l'Ecole européenne,
- baccalauréat international délivré par l'Office du baccalauréat international de Genève.

Ces deux titres ne dispensent néanmoins pas d'office de l'examen de maîtrise de la langue française.

- 8° soit du diplôme d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur (DAES) conféré par le jury de la Communauté française.

Condition particulière

Accès au premier cycle sur la base de la valorisation des savoirs et compétences acquis par expérience professionnelle ou personnelle (VAE)

Aux conditions générales que fixent les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, en vue de l'admission aux études, les jurys valorisent les savoirs et compétences des étudiants acquis par leur expérience professionnelle ou personnelle.

Cette expérience personnelle ou professionnelle doit correspondre à au moins cinq années d'activités, des années d'études supérieures ne pouvant être prises en compte qu'à concurrence d'une année par 60 crédits acquis, sans pouvoir dépasser 2 ans. Au terme d'une procédure d'évaluation organisée par les autorités de l'établissement d'enseignement supérieur, le jury juge si les aptitudes et connaissances de l'étudiant sont suffisantes pour suivre ces études avec succès.

Au terme de cette évaluation, le jury détermine les enseignements supplémentaires et les dispenses éventuelles qui constituent les conditions complémentaires d'accès aux études pour l'étudiant.

Examen de maîtrise de la langue française

Nul ne peut être admis aux épreuves d'une année d'études de premier cycle s'il n'a fait la preuve d'une [maîtrise suffisante de la langue française](#).

Conditions spéciales

- Accès aux études de **premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte**

Attestation de réussite à l'examen spécial d'admission aux études de premier cycle en sciences de l'ingénieur, orientation ingénieur civil et orientation ingénieur civil architecte.

L'accès à ces études est toujours subordonné à la réussite de cet examen spécial d'admission. Les matières du programme ainsi que le mode d'organisation de l'examen peuvent être obtenus auprès du secrétariat de cette faculté.

- Accès aux études de **premier cycle en médecine vétérinaire**

L'accès aux études de premier cycle en médecine vétérinaire est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- Accès aux études de **premier cycle en kinésithérapie et réadaptation**

L'accès aux études de premier cycle en kinésithérapie et réadaptation est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- Accès aux études de **premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie**

L'accès aux études de premier cycle en sciences psychologiques et de l'éducation, orientation logopédie est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

- Accès aux études de **premier cycle en médecine et en sciences dentaires**

L'accès aux études de premier cycle en médecine et en sciences dentaires est régi par le décret du 16 juin 2006 régulant le nombre d'étudiants dans certains cursus de premier cycle de l'enseignement supérieur (non-résidents).

Remarque : les étudiants désireux de s'inscrire au grade de **bachelier en médecine** doivent se soumettre au préalable à un [test d'orientation](#).

PÉDAGOGIE

Des séances sont organisées au cours de la première année autour des questions de méthode de travail, par exemple la gestion du temps ou la manière d'aborder les différentes matières.

Outre des rapports à remettre ou des contrôles de connaissance au début de certaines séances de laboratoires, des interrogations obligatoires intervenant dans la note finale de chaque matière sont organisées après un mois de cours au premier quadrimestre.

Il est important de remarquer que la grande majorité des enseignements théoriques sont complétés par des travaux pratiques (TP) ou des séances d'exercices. Ces TP se déroulent dans des laboratoires didactiques modernes et très bien équipés en présence des enseignants ou de leurs assistants.

Les exercices et laboratoires sont organisés en petits groupes.

Des monitorats permettent à ceux qui le souhaitent de faire le point sur les matières vues au cours : les enseignants de chaque discipline répondent aux questions des étudiants et expliquent les points moins bien compris.

La plupart des enseignements disposent également d'un site internet où est déposée une série d'informations utiles pour l'étude.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Différentes modalités sont mises en oeuvre pour l'évaluation des connaissances et des compétences acquises au cours de la formation; elles sont adaptées aux types de prestations : évaluation continue notamment pour les exercices pratiques, évaluation des travaux personnels et de groupe, évaluation globale (écrite et/ou orale) durant les sessions d'examens.

Pour l'obtention de la moyenne, les notes obtenues pour les unités d'enseignement sont pondérées par leurs crédits respectifs.

MOBILITÉ ET INTERNATIONALISATION

Sauf cas exceptionnels, la mobilité internationale n'est recommandée que dans le cadre des programmes de master.

FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

Situation du programme dans le cursus

Ce programme donne directement au master en médecine vétérinaire organisé à l'Université de Liège.

Autres formations accessibles au terme du programme

Des masters UCL (généralement orphelins) sont largement accessibles aux diplômés bacheliers UCL. Par exemple :

- le [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#) (accès direct pour tout bachelier),
- le [Master \[120\] en études européennes](#) (accès direct pour tout bachelier moyennant mineure en études européennes; sur dossier pour tout autre bachelier),
- le [Master \[120\] en éthique](#) (accès pour tout bachelier moyennant une Extra courses to prepare for the Master's degree [60.0](URL inconnue)).

GESTION ET CONTACTS

Gestion du programme

Entité de la structure VETE

Acronyme	VETE
Dénomination	Ecole de médecine vétérinaire
Adresse	Croix du sud 4-5 bte L7.07.10 1348 Louvain-la-Neuve
Site web	https://www.uclouvain.be/319431.html
Secteur	Secteur des sciences et technologies (SST)

Faculté Faculté des sciences (SC)

Commission de programme Ecole de médecine vétérinaire (VETE)

Responsable académique du programme : [André Moens](#)

Jury:

Président du jury de cycle : [André Moens](#)

Secrétaire du jury de cycle : [Françoise Gofflot](#)

Personnes de contact

Secrétaire de l'Ecole de médecine vétérinaire : [Marie-Anne Mauclet](#)